**Personnes âgées prioritaires**

Ce dispositif permettra de vacciner dans un premier temps les personnes âgées de plus de 75 ans ne vivant pas en institution ainsi que les personnes vulnérables, soit les personnes qui souffrent d’une insuffisance cardiaque ou respiratoire, d’une hypertension artérielle sévère, d’un cancer, d’obésité importante ou d’une faiblesse immunitaire. Les personnes en contact étroit avec cette population – personnel de santé et personnel des EMS – font également partie des groupes prioritaires.

Dès lundi, quelque 1000 personnes pourront être vaccinées chaque jour dans les centres du canton. D’ici 3 semaines, en fonction des vaccins disponibles, ce chiffre pourra passer à quelque 3'000 injections par jour dans les centres, auquel il faut ajouter les vaccinations par les équipes mobiles dans les EMS et institutions du canton. Jusqu’à fin février env. 100'000 personnes parmi les plus exposées pourront ainsi être vaccinées. Dès le mois de mars, les médecins installés et les pharmacies renforceront le dispositif cantonal de manière à atteindre la vitesse de croisière de 5000 injections par jour pour l’ensemble du système.

**Prise de rendez-vous**

La prise de rendez-vous sera ouverte dès le jeudi 7 janvier à 8h via le site [**www.coronavax.ch**](http://www.coronavax.ch/). L’évaluation en ligne permet de déterminer si la personne est éligible à une vaccination dans un groupe prioritaire et de réserver un rendez-vous dans le centre de vaccination le plus proche du domicile. La hotline du canton (058 715 11 00) permet également de faire cette évaluation et de prendre un rendez-vous. Les personnes qui seront en 2021 dans leur 75e année, ou qui sont plus âgées, recevront prochainement un courrier les informant de la possibilité de se faire vacciner en priorité, ainsi qu’une marche à suivre détaillée pour prendre rendez-vous.

La vaccination se fait en deux injections, espacées de 4 semaines environ. Le rendez-vous pour la seconde injection sera fixé au moment du premier vaccin. Le nombre de places dépendra du nombre de doses disponibles dans le canton, la répartition étant réalisée par la Confédération. Les nombreux appels depuis la mise en service de la hotline montrent une attente forte dans la population. En fonction des doses à disposition du canton et de la demande de la population, il pourrait y avoir de l’attente avant de pouvoir se faire vacciner, mais de nouveaux rendez-vous seront mis à disposition chaque jour sur le site internet ou via la hotline.